

# Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes (2015-2016)

**Agnès Cadet-Taïrou,**

**Michel Gandilhon,**

**Magali Martinez,**

**Thomas Néfau,**

**Maitena Milhet**

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) assure, depuis 1999, une veille sur les phénomènes récents et émergents dans le champ des usages de drogues. Ce numéro de *Tendances* synthétise les principales évolutions qui ont marqué la seizième année d'observation menée par le réseau des sept sites (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse) auquel est venu s'ajouter Lyon en 2016.

La première partie, consacrée aux évolutions des contextes et des pratiques de consommation, évoque les espaces festifs, lieux stratégiques d'initiation à certains usages de drogues et le développement du « chemsex » dans une frange de la communauté gay. L'analyse se concentre ensuite sur les transformations du trafic, marqué par une hausse de la violence et la nécessité pour les trafiquants d'aller à la rencontre de consommateurs de plus en plus réticents à fréquenter les lieux traditionnels de transaction. Enfin, la dernière partie de ce numéro porte sur les produits : en particulier la MDMA/ecstasy et son succès croissant, les médicaments codéinés et opioïdes (avec l'émergence de primodépendances chez des personnes sans antécédents d'usage de drogues illicites), le crack et l'extension de son marché en Île-de-France, voire au-delà, et la diffusion encore limitée des usages de nouveaux produits de synthèse (NPS).

## ■ Contextes, pratiques et usagers

### Poursuite des transformations de l'espace festif électro

Les investigations de TREND ont souligné à maintes reprises le rôle de l'espace festif électro (voir p. 7) dans la diffusion des produits psychoactifs. Ainsi, par exemple, l'investissement, au cours de la décennie 2000, des espaces festifs commerciaux, comme les discothèques, par les adeptes du mouvement techno s'est accompagné du premier cycle de consommation de l'ecstasy dans ces lieux. De même, la fréquentation des free parties<sup>1</sup> par certains jeunes ruraux a participé au développement des usages de drogues hors des zones urbaines.

**Dernières données issues des observations du réseau des sites TREND et de l'ensemble du dispositif.**



Les transformations actuellement à l'œuvre au sein de l'espace festif électro relèvent d'un double mouvement. On assiste, en premier lieu, à un nouveau souffle du mouvement alternatif porté par l'engouement de nouvelles générations pour les valeurs prônées par celui-ci (liberté, autonomie, solidarité, etc.) et à la multiplication de petits événements festifs où vont circuler les substances particulièrement liées à la culture techno alternative, stimulants et hallucinogènes [1-4]. Ce courant renoue avec le militantisme « teuffeur » à travers des manifestations pour l'autorisation d'organiser des fêtes ou la recherche de nouveaux compromis avec les autorités publiques [5, 6]. Cette dynamique se heurte toutefois aux tensions qui persistent avec ces dernières et avec les populations locales, conduisant à des saisies de matériel ou l'interdiction d'événements. Les organisateurs doivent actuellement opérer des choix entre fête déclarée, légale, et fête clandestine, davantage fondés sur leur capacité à se conformer aux contraintes administratives et logistiques que sur des questions idéologiques.

Cette situation est à l'origine d'une moindre différenciation entre événements commerciaux et événements alternatifs, lesquels accueillent habituellement une population plus underground et amatrice de psychotropes, mais qui, dès lors qu'ils sont annoncés sur les réseaux sociaux, sont fréquentés par des populations plus diversifiées.

1. Fêtes techno clandestines illégales dès lors qu'elles attirent plus de 500 personnes ou se déroulent sans l'accord du propriétaire du lieu.

Cette évolution accroît la porosité entre mondes alternatif et commercial observée depuis le début des années 2000, et renforce l'assimilation du courant électro à l'ensemble de la scène festive. Le développement d'un public aux goûts musicaux éclectiques qui fréquente les fêtes électro en consommateur de loisir, au même titre que d'autres scènes musicales, multiplie les opportunités de rencontre avec les produits. Cette situation n'est pas réellement nouvelle, mais tend à se diffuser, étant désormais évoquée par quasiment tous les sites TREND. En outre, face à la difficulté d'organiser des fêtes en extérieur ou dans des lieux sortant de l'ordinaire, se développe, comme à Lille, Marseille, Paris ou Bordeaux, l'organisation d'événements fréquentés par des usagers traditionnels de l'espace alternatif, dans des salles, des bars ou des clubs urbains, accélérant le rapprochement avec des groupes dont la culture est plus éloignée des usages de substances psychoactives. Ceux-ci semblent, par ce biais, continuer à s'étendre à des espaces sociaux plus larges mais aussi à des occasions plus ordinaires. Ainsi, des usages de produits, jusqu'alors emblématiques du monde alternatif tels que le LSD tendent à émerger dans d'autres contextes (afterworks, concerts, « anniv' », fêtes étudiantes...) [5].

#### « Chemsex » et « slam » : une diffusion confirmée

Les consommations de produits psychoactifs (cocaïne, mais surtout ceux facilement accessibles par Internet - GHB, méthamphétamine) ou améliorant les performances (Viagra par exemple), dans le cadre de relations sexuelles ("chemsex"), par une frange de la communauté gay font l'objet d'une veille spécifique menée depuis 2007 en Île-de-France, bien qu'elles n'y soient pas cantonnées [6, 7]. Ces dernières années, les rencontres à visée sexuelle, portées par le développement des réseaux sociaux, ont eu tendance à se privatiser en s'éloignant des lieux de

socialisation traditionnels et en perdant leur caractère plus spontané. Ainsi chez certains, notamment les « sexeurs<sup>2</sup> » [8], les stratégies d'utilisation des produits sont de plus en plus élaborées, grâce à l'utilisation de sites spécifiques de rencontre qui permettent la sélection du ou des partenaires. Ces derniers constituent le support d'un véritable marché, permettant à chacun d'y construire son « plan » et de définir très précisément le scénario qui sera mis en œuvre : rôles, produits utilisés, limites... [6]. Le « plan chem » désigne ainsi la planification de relations sexuelles au cours desquelles des substances seront consommées au service de l'activité sexuelle. L'émergence en France, à la fin de la décennie 2000, des consommations de NPS, notamment la classe chimique des cathinones<sup>3</sup>, ont renouvelé ces pratiques. C'est dans ce contexte que le « slam »<sup>4</sup>, terme qui désigne l'injection de stimulants dans le but d'améliorer les sensations lors de relations sexuelles, est apparu dans certaines capitales européennes, dont Paris, au début de la décennie 2010 [9].

Le slam, qui y était jusqu'alors discret, tend à devenir plus manifeste dans d'autres métropoles observées par TREND (Bordeaux, Toulouse, Marseille et Rennes), en particulier du fait des conséquences sanitaires découlant de cette pratique qui multiplie les risques et les conséquences des prises de produits. Certains décrivent une frénésie de consommation « de partenaires » et de produits, lors de sessions<sup>5</sup> pouvant couvrir un long week-end [2-4] et menant à l'épuisement. Le nombre d'injections peut alors atteindre plusieurs dizaines sur une telle période. La présence du matériel d'injection en quantité le plus souvent insuffisante donne lieu à des réutilisations, voire à des échanges de seringues qui accroissent les risques de contaminations bactériologiques et virales. À Paris, les consommations de NPS ont acquis très rapidement une visibilité auprès des cliniciens par le

biais de ce groupe d'utilisateurs : dépendance rapide aux produits ou aux relations sexuelles avec produits ; dégradations veineuses majeures, infections graves (endocardites, hépatites...) [2, 3], surdoses et demandes de traitements post-exposition au virus de sida. Les pratiques de protection deviennent en effet plus approximatives au fil d'une longue session. Le risque de transmission du VIH-sida apparaît encore majoré par l'association fréquente du slam avec des pratiques dites « bareback »<sup>6</sup>. La diffusion du slam est favorisée, comme le décrit le site parisien, par un rapprochement entre « clubbers », plus jeunes (18-25 ans), et dont les usages de produits sont essentiellement festifs, et « sexeurs », plus âgés (30-50 ans), qui peuvent les initier simultanément aux NPS et à l'injection [8]. Ces rencontres sont facilitées par l'apparition d'applications mobiles avec géolocalisation qui permettent à deux partenaires inconnus l'un de l'autre de se trouver dans l'instant, sans même échanger plus que leurs « profils » [2, 6].

Même si les observations suggèrent une extension du phénomène, celui-ci semble d'ampleur limitée, le « chemsex » en général et le « slam » en particulier ayant une image très dissuasive pour d'autres hommes qui l'indiquent parfois clairement dans leurs profils par les termes *no chemsex*.

#### ■ Le trafic toujours en mutation

##### Une intensification de la violence autour des trafics

Le développement de la violence, liée notamment aux règlements de comptes entre trafiquants sur les principaux lieux de trafic, est rapporté par un nombre croissant de sites en 2015. Ce phénomène ne touche plus seulement Marseille, qui connaît une recrudescence sans précédent depuis une vingtaine d'années des meurtres liés aux trafics de drogues, mais aussi des métropoles comme Lille, Rennes ou Bordeaux. Ce phénomène se manifeste notamment par la croissance, signalée au-delà de ces trois sites, de saisies d'armes lourdes dans le cadre d'affaires de stupéfiants ou de violences directes aux personnes [1-5].

#### Accentuation des difficultés de logement pour les usagers les plus précaires

En 2015, les sites de Marseille et surtout de Toulouse font état d'une crise particulièrement aiguë et dramatique du logement et de l'hébergement d'urgence, alors que les coordinations rennaise et lilloise évoquent le manque de solutions d'hébergement viables, pour un nombre croissant d'utilisateurs de drogues, même en squat, du fait des expulsions répétées [3-5, 10]. À Marseille et Toulouse en particulier, les pertes de logement liées la crise économique, l'arrivée importante, en 2015, de familles migrantes avec enfants et les fermetures de squats ne permettent plus au 115 (SAMU social) de faire face aux demandes. Les usagers de drogues sans domicile fixe, seuls ou en couple sans enfants, particulièrement s'ils ont moins de 25 ans, n'ont quasiment plus aucune chance d'obtenir une solution d'urgence.

2. Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, ne fréquentant pas ou plus le milieu festif et à la recherche exclusive de rencontres sexuelles [8].

3. Les plus consommées dans ce cadre sont la 3-MMC, la 4-MEC et la MDPV. En l'absence d'analyse, il est en fait difficile d'identifier la substance réellement consommée, les NPS étant souvent désignés par des noms génériques, dans ce milieu peu expert des produits.

4. De l'anglais « to slam », qui signifie « claquer », pour évoquer « la claque » que les usagers peuvent ressentir après l'injection de stimulant.

5. Temps de l'activité à visée sexuelle.

6. Conduites orales vis-à-vis de l'infection au VIH, conduisant à ne pas se protéger.

Ces violences susceptibles d'entourer le trafic de drogues dans certains quartiers des grandes métropoles viennent renforcer les réticences des usagers, notamment les plus insérés socialement, à fréquenter les lieux de vente. Elles s'ajoutent à la crainte d'une possible interpellation par les forces de l'ordre, majorée depuis quelques années par la présence policière dans les zones de sécurité prioritaires (ZSP) créées dans certains quartiers. Cette situation, notamment à Paris, a été amplifiée par la proclamation de l'état d'urgence consécutive aux attentats terroristes en vigueur depuis le mois de novembre 2015.

### « L'aller vers » des trafiquants se poursuit

Ce constat s'inscrit dans une tendance plus large qui voit les produits « aller » vers les clients et non plus les clients vers les produits. La réticence croissante des acheteurs à se rendre sur les zones de trafic et la présence des forces de l'ordre, liée aux ZSP ou à l'état d'urgence, contribuent à la désorganisation des trafics de cité et de rue [1, 6]. Sur l'ensemble des sites TREND, les trafiquants réagissent à cette situation en adaptant leurs pratiques. Depuis au moins trois ans, certains sites comme Metz et Paris ont évoqué l'importance clé du téléphone portable comme outil de trafic. Ainsi, le démantèlement de points de vente a poussé les dealers à aller à la rencontre des clients en prenant contact par SMS. Dans la région parisienne, ce phénomène a pris la forme des Cocaine Call Centers où les commandes s'effectuent par SMS et sont honorées par des livreurs à domicile. Dans ce cas, le cloisonnement est de mise puisque le client contacte un commanditaire qui charge de la livraison l'un des coursiers disponibles et régulièrement différents, dont le client n'a pas les coordonnées. Ce trafic ne concerne plus seulement la cocaïne, mais touche d'autres substances comme la MDMA et surtout l'herbe de cannabis ou encore le crack à Paris.

À Paris, Bordeaux, Lille, Rennes ou Toulouse, ces hésitations des clients à fréquenter les lieux de vente traditionnels ont incité les trafiquants à organiser des *Drive*. Ce sont des emplacements en général adossés à une cité où les clients peuvent s'approvisionner sans quitter leur véhicule. La transaction semble plus sécurisée aux yeux des usagers et cette organisation permet aux trafiquants de cités de garder leur clientèle. Autre phénomène observé, notamment à Toulouse, la tendance à aller directement à la rencontre des clients dans le centre-ville en s'appropriant des espaces occupés jusqu'alors par un deal de rue d'usagers-revendeurs. Ainsi, certaines sorties

de métro reliant les grandes artères de la ville sont repérées comme des points de vente tenus par des dealers en provenance des cités : « Cette distribution en lien direct avec les importations de grandes quantités de résine et d'herbe indique que les organisations des "quartiers" ne se contentent plus d'importer le cannabis ou de le revendre au détail au sein de leurs "cités", mais s'impliquent sur d'autres territoires de la métropole » [10].

Comme cela a déjà été souligné les années précédentes [11], cette évolution tient aussi au développement d'une dimension « marketing » dans le cadre d'un marché devenu très concurrentiel. Ainsi, outre les SMS de relance de leurs clients, les dealers franciliens et lorrains n'hésiteraient pas à afficher des offres promotionnelles par texto : « Jusqu'à minuit, 1 gramme blanc acheté, 0,2 offert ; 1 gramme brun acheté, 0,5 offert » ou « 60 € le gramme et 70 € les 2 grammes » [1] ou à adresser des messages recourant à un langage parfaitement policé jusqu'ici peu utilisé dans ce cadre [6].

### Utilisation plus fréquente du dark web<sup>7</sup>

Alors que se poursuit en 2015 la diversification des vecteurs de trafic, avec notamment l'essor, constaté dans la quasi-totalité des sites TREND, des transits de drogues par voie postale publique ou privée, l'évolution la plus rapide semble concerner le développement des commandes de drogues illicites par le biais du dark web [2-6, 10]. Celui-ci se traduit d'abord par l'élargissement de l'éventail des produits concernés : MDMA, héroïne, cocaïne, amphétamine, méthamphétamine, cannabis, LSD, kétamine, DMT et même Subutex (buprénorphine haut dosage, BHD). Les NPS qui ne sont pas encore classés sont encore le plus souvent disponibles dans les magasins en ligne référencés sur l'Internet classique. Cependant, même si les discours et les signaux témoignent d'une montée en puissance, ce mode d'achat reste l'apanage de quelques-uns. Il exige non seulement de planifier sa consommation à l'avance, mais également du matériel informatique, un minimum de connaissances pour accéder aux sites de vente et réaliser la transaction, ainsi que pour se protéger des risques d'escroqueries<sup>8</sup>. En pratique, il s'agit d'usagers isolés, plutôt insérés socialement et éloignés du monde des drogues ou de revendeurs qui achètent pour d'autres usagers ou encore pour dealer. Les plates-formes francophones, récentes, sont porteuses d'une offre plus limitée que leurs homologues anglo-saxonnes, se concentrant sur les stupéfiants classiques et quelques médicaments. L'envoi des produits depuis le territoire national est parfois mis en

avant pour rassurer quant à la fiabilité de la transaction, car elle sous-entend l'absence de contrôles frontaliers. La préoccupation centrale d'une partie des acheteurs reste, en effet, de trouver une adresse de réception qui ne les mettra pas en danger [2].

Le trafic postal concerne également l'envoi à partir de certains départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe et Guyane) de colis de cocaïne destinés à alimenter des particuliers ou de petits réseaux de trafic, notamment en province. Cette situation est liée, entre autres, au fait que ces départements d'outre-mer, situés non loin des zones de production, constituent de plus en plus pour les trafiquants des zones/rebond de la cocaïne destinée au marché européen [12]. Si le gros du trafic passe par la voie maritime, le nombre croissant de ces micro-exportations par voie postale est un facteur qui contribue à la forte disponibilité de la substance, notamment dans les villes moyennes du territoire métropolitain.

### Émergence des produits dérivés du cannabis

En 2015, la fabrication artisanale, en France, de produits dérivés du cannabis, déjà signalée l'année précédente, est davantage évoquée : wax (huile) résine, miel, etc. Cette tendance émergente, cantonnée pour le moment à quelques sites (Bordeaux, Marseille, Lille, Toulouse), s'inscrit dans un courant plus large qui voit l'essor du « *do it yourself* ». Celui-ci se manifeste par l'intérêt de certains usagers tant pour les discussions autour des méthodes d'auto-fabrication que pour des « recettes » connues depuis longtemps<sup>9</sup> (voir aussi p. 6). L'élargissement de l'éventail des produits contenant du cannabis, décrit dans certains États américains comme le Colorado, ayant légalisé son usage, a pu jouer un rôle promoteur. Ces pratiques émergent sur le territoire national, grâce notamment à des sites francophones exposant directement les différentes techniques de fabrication (Pollinator<sup>10</sup>, Ice-o-Lator<sup>11</sup>) de haschisch ou d'huile (Butane Hasch Oil).

7. Le dark web désigne la partie du deep web (web non référencé) consacrée à des activités illégales (faux papiers, vente d'armes et de drogues illicites etc.).

8. Voir les rapports du site bordelais qui investigate particulièrement ce thème depuis plusieurs années.

9. Observation réalisée dans le cadre de la surveillance des forums d'usagers pour le projet I-TREND.

10. Fabrication de haschisch à partir des feuilles et des petites têtes. Le Pollinator désigne à la fois la machine qui sert à l'extraction et la technique d'extraction sèche. La machine peut être achetée via Internet pour la somme de 600 euros ou peut être fabriquée artisanalement.

11. Les Ice-o-Lator sont des mailles très simples pour extraire du haschisch à l'aide d'eau et de glace. On obtient le haschisch en refroidissant les glandes de résine du cannabis, appelées trichomes, qui durcissent et coulent dans l'eau froide, tandis que les déchets de matière végétale flottent sur l'eau.

Parallèlement, le rééquilibrage du marché français en faveur de l'herbe se poursuit, à tel point que celle-ci peut apparaître plus disponible que la résine sur certains sites comme Lille ou Bordeaux. L'herbe, qui fait l'objet d'une forte demande, compte en 2015 pour 22 % du poids du cannabis saisi (sans compter les pieds arrachés), contre seulement 6 % en 2013 [13]. Le développement de l'autoculture ou des cultures commerciales (destinées spécifiquement à la vente) sur le territoire français se poursuit avec un accroissement de la taille des plantations commerciales signalé en Aquitaine et en Bretagne (jusqu'à 4 500 pieds dans une villa en Bretagne). Dans le même temps, une dichotomie croissante entre consommateurs de résine (les jeunes, les plus précaires, les gros fumeurs) et consommateurs d'herbe (souvent âgés de plus de 30 ans et socialement mieux insérés) se fait jour. L'intensité de la concurrence entre herbe et résine s'exprime par une sorte de montée en gamme visible dans la variété des produits proposés et la mise sur le marché de substances plus fortement dosées en THC<sup>12</sup>, des résines [14], mais aussi des herbes notamment achetées sur le dark web [2] (fig. 1).

## ■ Produits : les principales tendances

### MDMA et ecstasy, une diffusion toujours croissante

La MDMA, sous sa forme ecstasy (comprimé), poudre ou cristal, poursuit sa diffusion [11, 16, 17] tant du fait de sa large disponibilité potentielle dans tout type d'événements festifs (certaines soirées privées, fêtes d'étudiants, discothèques généralistes, bars ou même espaces publics transformés en lieux de fête) que de son expérimentation par des usagers aux profils de moins en moins spécifiques. Elle est en revanche très peu présente sur les marchés fréquentés par les publics précaires.

La forme ecstasy, encore souvent cantonnée aux free parties en 2014, a connu en 2015 une hausse importante de sa disponibilité faisant, sur certains sites comme Lille ou Metz, jeu égal avec la MDMA sous forme poudre ou cristal avec laquelle elle entre directement en concurrence [1, 5, 6, 10]. Le retour des comprimés d'ecstasy est marqué par l'accroissement du poids et de la quantité de MDMA qu'ils contiennent, avec une moyenne jamais atteinte jusqu'ici de 125 mg par comprimé en 2015 (figure 1). On note aussi la sophistication des designs, des marques et des couleurs révélant, plus que la poudre, une composante ludique qui séduit le jeune public. Si certains usagers ne

### BHD : préoccupations autour du trafic international

Des trafics structurés, depuis la région parisienne à destination de la Géorgie, des Pays Baltes et de la Scandinavie et de la Lorraine vers l'Allemagne sont signalés depuis au moins 2006 [15] [1]. Ces deux dernières années sont marquées par l'extension du nombre de sites TREND concernés par ce type de trafic. La filière dite « bulgare » est ainsi particulièrement active dans l'agglomération bordelaise et bien visible par les Caisses primaires d'assurance maladie, du fait de son impact sur les quantités remboursées. La technique est celle dite des « mules » : des ordonnances aux limites des posologies susceptibles de déclencher des contrôles sont établies au nom de personnes non consommatrices, parfois tous les membres d'une même famille. Ces dernières sont remplacées par d'autres, par cycle d'environ quatre mois, maintenant ainsi le nombre de personnes « sous prescription » à environ deux cents. Comme dans tous les cas de trafic important, celui-ci n'est rendu possible que par la participation d'un ou plusieurs médecins et pharmaciens acceptant de prescrire ou de délivrer les médicaments [2]. Pour sa part, le site breton décrit, pour la première fois en 2015, un trafic de médicaments de substitution aux opiacés (MSO) principalement de BHD, en direction des îles anglo-normandes [3]. Il existe également, dans le Nord et l'Île-de-France, des pratiques plus individuelles de la part de personnes d'origine étrangère revendant la BHD dans leur propre pays [5, 6]. Enfin, les investigations menées par le site bordelais autour du dark web attestent qu'on y trouve à l'achat de la BHD « certifiée pharmacie française », assimilant la France à un fournisseur de référence de ce médicament [2]. Par ailleurs, même si l'accès au Subutex semble s'être réduit en Lorraine, les contraintes qui encadrent sa prescription en Allemagne amènent certains ressortissants de ce pays frontalier à venir chercher des prescriptions en France. S'il ne s'agit pas ici de trafic, le site lorrain signale néanmoins que ces prescriptions alimentent aussi des marchés parallèles aux frontières [1].

retiennent pas ces « détails » [5], en particulier parce « qu'ils paraissent à chaque fois différents » [6], les comprimés sont clairement attractifs pour d'autres [2, 6, 10] : « c'est les nouveaux, c'est les Rolls Royce édition 2015, tu vois, ce n'est pas les mêmes, ils ressemblent au Nespresso et sont plus forts que les Snapshot » [10]. En outre, l'ecstasy passe d'autant plus pour un produit nouveau et donc attractif qu'une partie des usagers ignore encore que les comprimés sont constitués de MDMA : « Ah un taz, ça change de la MD ».

Cette disponibilité couplée aux transformations de l'espace festif évoquées précédemment poursuit l'élargissement du public de la MDMA/ecstasy vers les 18-25 ans. Ainsi, plusieurs sites mentionnent la visibilité plus marquée de consommateurs apparemment lycéens<sup>13</sup>. Le site lillois évoque en outre le phénomène des « revenants », qui, concernés par le premier cycle de diffusion de l'ecstasy alors qu'ils avaient une vingtaine d'années, retrouvent le produit et sont surpris par la puissance des comprimés actuels (figure 1).

Associées à la fête, MDMA et ecstasy partagent une représentation positive, renforcée par leur réputation erronée de produits sans danger [11]. De nom-

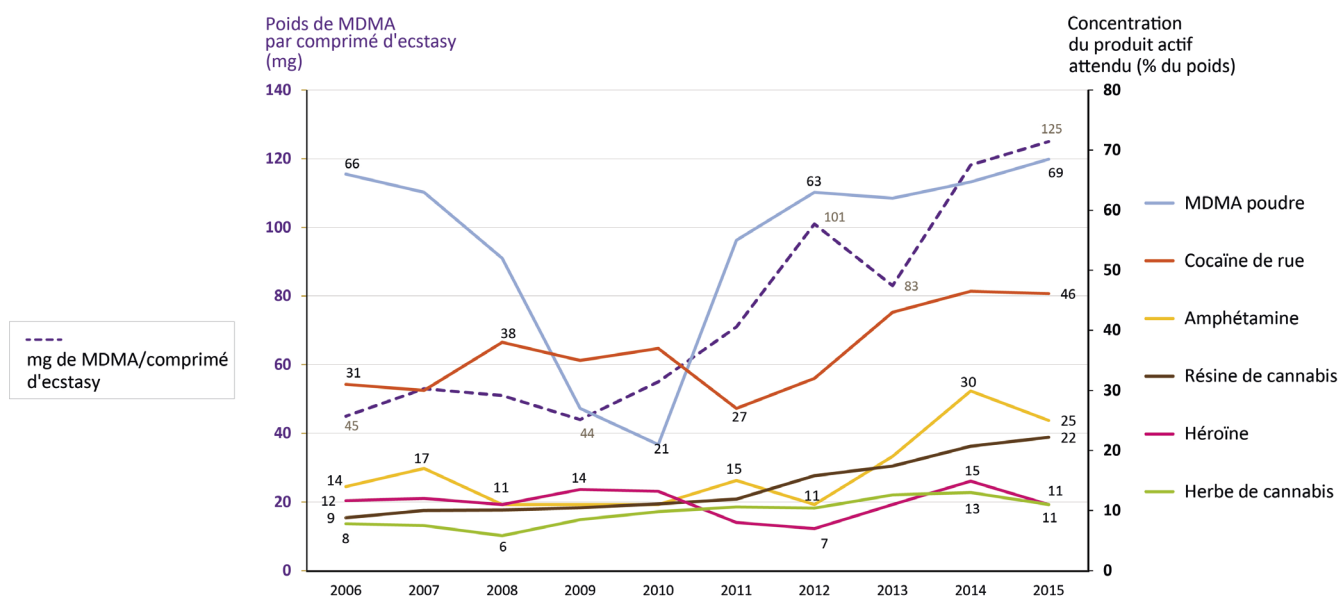
breux bad trips et malaises nécessitant une simple réassurance mais parfois aussi un passage aux urgences sont cependant observés. De jeunes usagers sont angoissés par les effets, habituels mais parfois trop forts, de la substance ou auxquels ils ne s'attendaient pas. Entre 2014 et 2015, des principes de réduction des risques et des dommages (RdRD) ont été mieux intégrés par les usagers, plus ou moins tardivement selon les sites, et les comprimés sont dorénavant le plus souvent consommés sectionnés. Les usagers commencent par en prendre un demi ou un quart (des doses parfois encore trop fortes pour eux) ou partagent un comprimé à plusieurs. La MDMA est de plus en plus consommée par petites doses répétées au cours de la soirée pour réduire les risques et parfois diluée dans une bouteille partagée, limitant ainsi les doses individuelles.

Des effets négatifs liés à des prises trop régulières sont toutefois apparus, en particulier parmi des lycéens [2-4, 10]. Sur les sites TREND de Bordeaux, Marseille, Rennes et Toulouse, des

12. Tétrahydrocannabinol, molécule psychotrope du cannabis.

13. Observation qui doit, toutefois, être attestée par des données quantitatives.

Figure 1 - Évolution de la pureté moyenne des principaux produits illicites en circulation (axe droit) et quantité moyenne de MDMA par comprimé d'ecstasy (axe gauche)



Source : données Institut national de police scientifique (INPS)

La quantité de MDMA par comprimé (courbe en pointillé en violet, axe gauche) poursuit sa courbe rapidement ascendante, alors que la pureté de la poudre de MDMA continue elle aussi à s'accroître. Pour les autres produits (axe droit), on observe en 2015 un léger infléchissement de l'accroissement des concentrations moyennes, à l'exception de celle de la résine de cannabis, qui s'est accélérée sans discontinuité depuis 2011.

médecins de consultations jeunes consommateurs (CJC), des intervenants en milieu scolaire ou même une ancienne consommatrice décrivent des troubles dépressifs et anxieux ainsi que des baisses de résultats scolaires liés à des prises hebdomadaires, voire plus fréquentes encore : « Tu es en grosse dépression tous les mercredis quand même, et même en grosse dépression, ça t'use, physiquement tu ramasses... » (une usagère toulousaine) [10]. L'absence (ou la rareté) de cas de dépendance, notamment sur le modèle des opiacés avec prise quotidienne, retarderait la prise de conscience du problème.

### Internet et nouveaux produits

En 2015, quelque 50 nouvelles substances ont été identifiées en France pour la première fois, mais la circulation des NPS, observée à travers TREND, paraît encore marginale et hétérogène selon les sites et les espaces observés. La difficulté à circonscrire le phénomène résulte en partie de la diversité des groupes de consommateurs et du modus operandi (Internet). Les produits ou les espaces spécifiques de consommation varient selon les sites, à l'exception de la 3-MMC et de la 4-MEC, confirmant la place importante de ces deux cathinones sur le territoire français. Ce constat conforte les observations réalisées au cours de ces trois dernières années au travers des forums de discussion en ligne et des saisies ou contrôles effectués par

les services d'application de la loi [18]. L'usage de ces deux molécules dans le cadre de pratiques de *chemsex* a été recensé sur pratiquement tous les sites (voir p. 2). En dehors de ce groupe très ciblé, il existe peu de situations locales où des schémas clairs de consommation ont pu être établis. Le site de Bordeaux fait exception, avec des consommations qui se sont développées chez de jeunes usagers précaires de l'espace urbain et des usages par injection. Les autres sites observent que les populations fréquentant les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) apparaissent peu concernées, bien que le recours à l'injection de NPS soit aussi rapporté à Metz. Si la consommation de NPS est peu observée localement dans les espaces habituels étudiés par TREND, des signalements cliniques relayés par les centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance (CEIP), les professionnels du soin ou via des collectes SINTES attestent de la présence locale des NPS dans des populations insérées, peu visibles.

Par contraste, les usages de NPS de type psychédélique, vendus comme substituts au LSD (25x-NBOME, 2C-x, 1p-LSD, etc.) ou de la kétamine (méthoxétamine) en espace festif alternatif semblent marquer le pas, poursuivant la tendance initiée par la méthoxétamine l'année précédente. Malgré des évocations très locales, davantage sur le croissant est de la France, les consommateurs

rencontrés dans l'espace festif alternatif semblent plutôt adopter une attitude de rejet. La circulation d'alertes sanitaires, la mise en évidence d'arnaques, ainsi que l'agressivité remarquée lors de bad trips, ou la réelle difficulté à retenir les noms des produits conduisent les consommateurs à adopter un regard suspicieux vis-à-vis des NPS<sup>14</sup>. L'espace festif commercial, pour sa part, n'apparaît pas cette année être un réel lieu de consommation volontaire de NPS alors qu'il a été cité, par le passé, comme particulièrement concerné [11]. La vente organisée de NPS en dehors d'Internet ne s'installe pas, à l'exception des réseaux d'approvisionnement propres à la communauté des *chemsexeurs* (voir p. 2) et sur le site bordelais, où le trafic de rue de NPS de type stimulants s'affirme depuis deux ans. En 2015 et 2016, le relais de trois signaux, l'un à travers l'hospitalisation d'un groupe de jeunes à Annecy, les deux autres à Paris et à Metz, ont permis de repérer des reventes de rue de cannabinoïdes de synthèse.

En marge de ces grands lignes, quelques retours provenant en majorité des saisies et contrôles des forces de l'ordre, des collectes SINTES, des observations des forums et des signaux sanitaires indiquent l'apparition d'expérimentations isolées de benzodiazépines ou

14. Les usagers croient consommer un autre produit.

Tableau 1 - Prix en euros des principales substances relevés par le dispositif TREND (pour 1 gramme, sauf mention contraire)

	2000	2010	2011*	2012*	2013*	2014**	2015**	Tendance générale
Héroïne	59	42	40	43	47	43	40	↓ depuis 2013
Cocaïne	84	67	68	71	77	80	84	↗ depuis 2010
Ecstasy (comprimé)	15	7,7	7	10	8	10	10	↗ depuis 2013
MDMA (poudre)	ND	60	63	56	55	55	54	↓ depuis 2010
Résine de cannabis	ND	5	5	7	7	7	7	↗ depuis 2010
Herbe de cannabis	ND	8	8	10	10	10	11	↗ depuis 2010
Amphétamines	15	16	15	14	14	15	13	→ depuis 2012
LSD (buvard)	8,5	10	10	10	10	10	10	→ depuis 2010

Source : Baromètre-Prix/ TREND/ OFDT

\* Données TREND issues du Baromètre semestriel « prix » pour l'héroïne, la cocaïne, le comprimé d'ecstasy et la MDMA, la résine et l'herbe de cannabis. S'agissant des amphétamines et du LSD, des observations ethnographiques TREND.

\*\* Données TREND issues de l'ethnographie.

d'opioïdes de synthèse dépourvus d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en France.

En dehors des NPS, Internet joue un rôle moteur dans la diffusion de produits ou de pratiques déjà connus. Ces redécouvertes, dont témoignent les demandes inhabituelles de médicaments vendus sans ordonnance en pharmacie, concernent notamment les plus jeunes consommateurs (voir *infra*). Les usagers de l'espace festif semblent pour leur part renouer avec des produits ayant une image de produit naturel. C'est notamment le cas du DMT (ou du méthyltryptamine), déjà observé à une moindre échelle, mais qui a été en 2016 repéré par pratiquement tous les sites TREND. Son retour rappelle le début des années 2000, durant lesquelles le dispositif observait des consommations de plantes psychotropes dans l'espace festif, s'intégrant dans un courant de style new age [19].

### Les usages inadéquats de médicaments, une visibilité croissante

#### Détournements accrus des opioïdes et des codéinés par des non-usagers de drogues

Un accroissement des pratiques de détournement des médicaments codéinés (Néo-codion, CoDoliprane, etc.), des opioïdes forts (fentanyl, oxycodone...) ou plus faibles (tramadol) par des personnes a priori non usagères de drogues (en dehors du cannabis dont l'usage peut être présent) et n'ayant jamais consommé d'héroïne ou de MSO est observé depuis quelques années. Il s'agit en premier lieu de personnes devenues dépendantes à la suite d'un traitement antalgique mené à des doses thérapeutiques, pour des pathologies douloureuses chroniques ou encore à la suite d'une intervention chirurgicale. Si ces situations ont tou-

jours existé, l'élément nouveau est la multiplication des cas adressés dans les centres de traitements spécialisés pour les usagers de drogues en vue d'un traitement de substitution aux opiacés [2-5, 20]. Ces personnes ne répondent pas à un profil unique mais sont souvent des adultes de 30 à 70 ans, avec une part plus importante de femmes que chez les usagers de drogues fréquentant ces structures d'accueil. Elles diversifient les pharmacies fréquentées pour limiter leur repérage ou ont recours à des pratiques de polyprescription<sup>15</sup>. Comme face aux polyusagers de drogues, les médecins se trouvent régulièrement en difficulté pour traiter la douleur chez des patients déjà habitués à des doses importantes d'opioïdes et la prise en charge de leur addiction vient se heurter à la persistance des plaintes liées à ces douleurs. Des surdoses, parfois mortelles, sont signalées, en particulier par les CEIP. Toutefois, ce phénomène est sans commune mesure avec la situation observée ces dernières années aux États-Unis, véritable « épidémie » de dépendances résultant de la consommation de médicaments opioïdes.

Si les pharmaciens signalent aussi des achats inhabituels effectués par des adolescents ou des étudiants (Rennes, Bordeaux), ceux-ci relèvent surtout de l'utilisation récréative des codéinés potentiellement remplacés par du dextrométorphan, en contexte festif ou simplement dans la rue. Parfois associés à des médicaments antihistaminiques, ils sont dilués dans du soda pour former la boisson connue sous le nom de *purple drank* [6, 11, 21], dont la recette, ancienne, a connu une nouvelle diffusion par le biais d'Internet. En 2015, les signalements de ces ventes fréquentes ou en grandes quantités se sont multipliés, notamment autour du site aquitain qui évoque aussi des passages aux urgences. Ces pratiques sont aussi signalées par des CJC [4].

Les polyusagers de drogues, en revanche, consomment peu ces médicaments, dans la mesure où ils sont plus familiers des MSO et du sulfate de morphine. Cependant, les codéinés servent toujours de compléments pour lutter contre le manque à quelques usagers dépendants aux opiacés et seraient, marginalement selon le site parisien, utilisés pour atténuer les descentes<sup>16</sup> de stimulants. Il existe néanmoins des signalements impliquant le tramadol, l'oxycodone, et surtout le fentanyl, dont l'effet rapide est propice au détournement. Des pratiques de récupération du fentanyl disponible sous forme de patchs à appliquer sur la peau (pour permettre une diffusion transdermique progressive), recensées à Marseille, semblent demeurer très marginales.

#### Polyusagers précaires et médicaments : de la nécessité au choix

Depuis plusieurs années, observateurs ethnographiques et professionnels décrivent un report de plus en plus fréquent des usagers précaires vers les consommations de médicaments, en particulier opiacés [11]. L'accroissement de la précarisation financière d'un certain nombre d'entre eux, en lien avec la crise économique en cours, participe clairement à ce phénomène [2, 4, 5]. Les sites de Bordeaux et de Rennes évoquent également un phénomène plus culturel : la préférence de certains jeunes usagers de drogues, qui ne connaissent pas l'héroïne, pour les médicaments tels que le Skenan, le Subutex mais aussi les benzodiazépines, qui ne seraient alors plus pris par défaut

15. La polyprescription est le fait de consulter plusieurs médecins différents (en variant également les pharmacies) pour accroître les quantités obtenues d'un médicament.

16. Effets, généralement dépressifs, accompagnant la chute des concentrations de produit dans le sang.

mais par choix: « ...C'est la génération cachetons moi j'ai 29 ans et je vois les plus jeunes ils ont jamais pris d'héro c'est sken, sub, valium, Seresta, des benzo, surtout des benzo, ils commencent pas avec la came ils commencent au sken [2] ». Le médicament, qui bénéficie en outre pour eux de l'image d'un produit « plus propre » (dosage fixe, emballage), donnerait lieu à des pratiques presque valorisées : « En ce moment on fait des marmites ; tu mélanges Skenan, Stilnox et Valium injectable... et ensuite tu aspire dans la même pompe. ». Paris et surtout Toulouse signalent également la visibilité plus importante

d'usagers primo-dépendants à la BHD ou même à la méthadone.

#### Décès liés à la méthadone : une responsabilité du sniff ?

Si le site de Metz signale en 2015 la perception par les professionnels d'une multiplication du nombre des surdoses mortelles, sans disposer de plus d'information sur les produits en cause, les sites de Rennes, Lille, Bordeaux et Toulouse évoquent particulièrement les décès par méthadone [1-3, 5, 10]. Il ne s'agit pas de statuer sur une incertaine évolution quantitative<sup>17</sup>, mais

plutôt de décrire les quelques cas qu'ils ont eu à connaître, permettant de pointer certaines récurrences.

La première est l'implication de la méthadone en gélule, sniffée dans plusieurs cas de décès [2, 5]. Le développement du sniff de la méthadone contenue dans les gélules, est signalé en 2015 par quatre sites TREND : Rennes, Bordeaux, Lille et Marseille, bien que la pratique y demeure rare. Cette forme galénique semble rester peu présente sur le marché noir, même si le site bordelais rapporte pourtant avoir retrouvé « pendant cet exercice, très régulièrement, dans la rue et autour des sites d'injection sauvage de la ville, des emballages vides de méthadone gélule. » [2].

Par ailleurs, les sites de Bordeaux et de Rennes insistent sur les décès, en lien avec la méthadone, de personnes n'ayant jusqu'alors jamais pris d'opiacés [2, 3]. Survenant surtout en contexte festif, il s'agirait plutôt de décès accidentels, touchant des usagers ayant pris ce produit sans se préoccuper de sa nature. À Bordeaux, de la méthadone issue de gélules aurait en outre été vendue pour de la cocaïne [2].

Enfin, plus classiquement, on remarque la fréquence des cas de décès liés à des usages hors du cadre thérapeutique (personnes non suivies pour dépendance par le système de soins, auto-substitutions) et qui vient s'ajouter à la consommation concomitante d'alcool et de benzodiazépines. Si les reventes de méthadone relèvent d'un petit marché artisanal de patients-revendeurs, ce dernier semble toutefois suffisant pour qu'une part des usagers dépendants pratiquent l'autosubstitution [1, 3, 5, 10]. Le marché noir n'apparaît pas clairement en expansion, même si les observations de Lille et de Metz pourraient le laisser penser. Une certaine méconnaissance des risques, tant chez certains usagers de drogues que chez les sujets naïfs, apparaît dans les cas décrits.

#### La dissémination du crack en Île-de-France

La fermeture en 2015 d'un gros point de vente de crack dans une cité du 19<sup>e</sup> arrondissement, conjuguée à la forte présence policière qui a entravé les trafics de rue dans le quartier de Stalingrad depuis la mise en place de la ZSP, a entraîné une dissémination du trafic dans Paris. L'année 2015 a été marquée par le déplacement des deals à l'intérieur du métro parisien, notamment sur les lignes 4, 9, 12 et 14. Ce

#### Les composantes du dispositif TREND

TREND s'appuie en premier lieu sur un réseau de huit coordinations locales (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille Metz, Paris, Rennes, Toulouse) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. Les outils de recueil utilisés sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques dans les espaces festif et urbain ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures en contact avec les usagers de drogues (CAARUD ; groupes focaux (« sanitaires », « répressifs »), qui visent à dresser des diagnostics rapides de la situation avec des professionnels du champ, veille média, entretiens, etc. L'analyse des données s'appuie sur une grille et une procédure commune de codage du matériau qualitatif recueilli sur le logiciel Nvivo.

Dans ce cadre sont également réalisées des investigations thématiques destinées à approfondir un sujet, de même qu'un baromètre des prix de vente de détail des principales substances illicites.

TREND s'appuie également sur :

- SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances), dispositif d'observation centré sur l'étude de la composition toxicologique des produits illicites ;
- I-TREND (Internet tools for research in Europe on new drugs), dispositif d'observation sur les espaces virtuels et les NPS, développé depuis 2010. Il comporte en particulier une veille quantitative et qualitative sur les forums d'usagers (indicateur d'intérêt des usagers), une analyse de l'offre en ligne visant le marché français ;
- des enquêtes quantitatives récurrentes, notamment l'enquête ENA-CAARUD, réalisée auprès des usagers des CAARUD ;
- les éléments qualitatifs mentionnés par les CAARUD dans leurs rapports d'activité ;
- l'utilisation des résultats de systèmes d'information pilotés par les CEIP (Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance) et l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé), de l'OCRTIS (Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants) et de l'INPS (Institut national de police scientifique), et enfin des autres enquêtes de l'OFDT.

L'espace urbain défini par TREND recouvre essentiellement les structures de réduction des risques (boutiques, programmes d'échange de seringues devenus CAARUD en 2006) et les lieux ouverts (rue, squat, zones de deal). La plupart des personnes rencontrées dans ce cadre sont des usagers problématiques de produits illicites dont les conditions de vie sont fortement marquées par la précarité.

L'espace festif techno désigne les lieux où se déroulent des événements organisés autour de ce courant musical. Il englobe l'espace dit « alternatif » (free parties, teknivals, zones alternatives des festivals, etc.), mais aussi commercial ou conventionnel (clubs, discothèques voire soirées privées) et tend maintenant à couvrir l'espace festif généraliste, suivant par là le mouvement de diffusion-dilution du mouvement techno dans une population plus générale.

<sup>17</sup> La méthadone, seule ou en association, supporte déjà, selon les dernières données DRAMES disponibles (2014), la responsabilité la plus élevée dans les décès recueillis dans ce cadre, concernant 44 % des cas.

trafic se déroule dans les couloirs, mais aussi dans certaines rames. Il semble toutefois que cette extension ne soit pas seulement la conséquence des perturbations de l'offre mais consécutive à une augmentation de la demande liée à la diversification sociologique des consommateurs. Alors que ces dernières années le dispositif TREND avait mis en évidence la présence d'une clientèle d'usagers insérés sur le plan social, le site de Paris insiste particulièrement sur la visibilité plus grande de consommateurs issus des migrations en provenance d'Europe de l'Est consommant du crack en injection. Cette hausse de la demande se traduit semble-t-il par une forte augmentation de la distribution des « kits crack » par les associations (23 000 en 2015 pour l'association Gaïa, soit un doublement par rapport à 2012) [6].

Cette relative propagation du crack ne se limite pas à Paris intra-muros. La coordination parisienne décrit l'émergence de points de deal dans le département de Seine-Saint-Denis, tandis que la presse régionale a fait état de la constitution d'un gros point de vente dans une cité d'habitat social de Compiègne, dans l'Oise, département industriel très touché par la précarité sociale. La clientèle serait composée d'usagers précarisés, plutôt consommateurs d'héroïne, mais se détournant de ce produit du fait de teneurs très faibles. Il semble dans ce cas que les fabricants de crack situés en Seine-Saint-Denis aient pu trouver de nouveaux débouchés après la fermeture du point de vente parisien<sup>18</sup>.

## ■ Conclusion

Les évolutions observées en 2015 et au début de l'année 2016 viennent, pour la plupart, moduler ou intensifier des tendances déjà à l'œuvre [11]. Toutes ne concernent pas les usagers de drogues de la même manière. Ainsi, les différentes évolutions de la configuration de l'offre de drogues semblent accentuer une certaine fracture sociale entre usagers en matière d'accès aux produits. D'un côté, les usagers les plus insérés et les plus aisés économiquement s'autonomisent des trafics de rue ou de cités à travers des pratiques d'au-

toproduction ou des commandes en ligne suivies de livraisons postales. De plus en plus, ils se retrouvent au centre des attentions d'un trafic concurrentiel qui les préserve d'une violence par ailleurs en hausse.

Cette nouvelle accessibilité aux produits participe sans doute à l'extension de certaines expérimentations, comme celle de la MDMA, à des usagers aux profils plus variés qu'auparavant, ou au développement de pratiques de consommation problématiques telles que le *chemsex*. Pour leur part, les usagers de drogues les plus précaires connaissent des conditions de vie de plus en plus difficiles. L'écart qui se creuse entre l'offre et les besoins croissants, consécutifs pour partie à la poursuite de la crise économique, conduit à la baisse des possibilités d'accès à l'aide, notamment en termes d'accueil et de logement. Il est pourtant acquis que des conditions d'hygiène insuffisantes réduisent, voire annulent l'efficacité des prises en charge somatiques nécessaires et que la couverture des besoins primaires est un préalable à une démarche de maîtrise des consommations. Ces usagers dépourvus d'un accès à Internet ou d'une connexion avec un dealer par téléphone portable accèdent de plus en plus difficilement au marché des produits et adaptent leurs consommations (médicaments et crack).

Malgré la diversité des thèmes abordés, cette analyse ne résume cependant pas toutes les évolutions observées et peut difficilement rendre compte de l'ensemble des données qualitatives accumulées par le dispositif TREND. C'est pourquoi, en 2017, plusieurs thèmes seront approfondis dans des publications spécifiques. Il s'agira pour commencer de revenir sur l'évolution de l'espace festif alternatif, les pratiques de consommation propres aux communautés gays, les usages des nouveaux migrants, le trafic par le biais du dark web mais aussi de produits et molécules : le LSD, la BHD et les NPS dans leur ensemble.

18. *Leparisien.fr*, Le crack, nouveau fleau des rues de Compiègne. <http://www.leparisien.fr/compiègne-60200/le-crack-nouveau-fleau-des-rues-de-compiègne-20-12-2015-5389753.php> [accès le 06/12/2016].

## références bibliographiques

1. BAILLY F., DE MARNE A. et DIÉNY L., Phénomènes émergents liés aux drogues en 2015. Tendances récentes sur le site de Metz, Metz, CMSEA, 2016, 36 p.
2. LAZÈS-CHARMETANT A. et DELILE J.-M., Phénomènes émergents liés aux drogues en 2015. Tendances récentes sur le site de Bordeaux, Bordeaux, CEID, 2016, 54 p.
3. PAVIC G., Phénomènes émergents liés aux drogues. Tendances récentes sur le site de Rennes en 2015, Rennes, Liberté Couleurs, 2016, 51 p.
4. ZURBACH E., Phénomènes émergents liés aux drogues en 2015. Tendances récentes sur le site de Marseille, Marseille, AMPA, 2016, 50 p.
5. LANCIAL N., LOSE S. et SPIRITEK, Drogues sur le site de Lille en 2015. État des lieux et tendances récentes, Lille, Cèdre bleu, OFDT, 2016, 95 p.
6. PFAU G. et PEQUART C., Phénomènes émergents liés aux drogues en 2015. Tendances récentes sur le site de Paris, Paris, Association Charonne, 2016, 65 p.
7. FOURNIER S. et ESCOTS S., Homosexualité masculine et usages de substances psychoactives en contextes festifs gays. Enquête ethnographique à Paris et Toulouse en 2007-2008, Saint-Denis, OFDT, 2010, 172 p.
8. PFAU G. et PEQUART C., Tendances récentes et nouvelles drogues - Paris. Synthèse des résultats 2014, Saint-Denis, OFDT, 2015, 4 p.
9. FOUREUR N., FOURNIER S., JAUFFRET-ROUSTIDE M., LABROUVE V., PASCAL X., QUATREMERIE G. et ROJAS CASTRO D., SLAM - Première enquête qualitative en France, Paris, AIDES, 2013, 60 p.
10. SUDÉRIE G., Phénomènes émergents liés aux drogues en 2015. Tendances récentes sur le site de Toulouse, Toulouse, ORSMIP, 2016, 74 p.
11. CADET-TAÏROU A., GANDILHON M., MARTINEZ M. et NÉFAU T., « Substances psychoactives en France : tendances récentes (2014-2015) », *Tendances*, OFDT, n° 105, 2015, 6 p.
12. GANDILHON M. et WEINBERGER D., « Les Antilles françaises et la Guyane : sur les routes du trafic international de cocaïne », *Drogues, enjeux internationaux*, OFDT, n° 9, 2016, 8 p.
13. OCRTIS (OFFICE CENTRAL POUR LA RÉPRESSION DU TRAFIC ILLICITE DES STUPÉFIANTS), Tendances du trafic de stupéfiants en France. Bilan 2015, Paris, OCRTIS ; Ministère de l'Intérieur, Direction centrale de la police judiciaire, à paraître.
14. INPS (INSTITUT NATIONAL DE POLICE SCIENTIFIQUE), Application STUPS, Bilan 2014 - Synthèse, Écully, 2015, 16 p.
15. CADET-TAÏROU A., GANDILHON M., LAHAIE E., CHALUMEAU M., COQUELIN A. et TOUFIK A., Drogues et usages de drogues en France. État des lieux et tendances récentes 2007-2009. Neuvième édition du rapport national du dispositif TREND, Saint-Denis, OFDT, 2010, 281 p.
16. COSTES J.-M. (Dir.), Les usages de drogues illicites en France depuis 1999 vu au travers du dispositif TREND, Saint-Denis, OFDT, 2010, 194 p.
17. NÉFAU T., Le Point SINTES, n° 1, Saint-Denis, OFDT, 2016, 9 p.
18. OFDT, Marché et criminalité, In: 2015 National report (2014 data) to the EMCDDA by the Reitox National Focal Point France, Saint-Denis, OFDT, 2015, 206 p.
19. REYNAUD-MAURUPT C., Usages contemporains de plantes et champignons hallucinogènes. Une enquête qualitative exploratoire conduite en France, Saint-Denis, OFDT, 2006, 160 p.
20. MONZON E., « Oxycodone (Oxycontin®, Oxynorm®, Oxynormoro®) : risque d'abus et de pharmacodépendance équivalent à celui des autres antalgiques opiacés de palier III », *Vigilances - Bulletin de l'ANSM*, n° 61, 2014, pp. 7.
21. PION C., « Usage détourné de médicaments antitussifs et antihistaminiques chez les adolescents et les jeunes adultes », *Vigilances - Bulletin de l'ANSM*, n° 69, 2016, pp. 8.

Aurélien Lazès-Charmetant, Jean-Michel Delile (Bordeaux) ; Nathalie Lancial, Sébastien Lose, Spiritek (Lille) ; Étienne Zurbach, Emmanuelle Hoareau (Marseille), Fabienne Bailly, Aurélien de Marne, Lionel Diény (Metz) ; Grégory Pfau, Catherine Pequart (Paris), Guillaume Pavic, Yannick Poulain (Rennes), Guillaume Sudérie, Amandine Albisson (Toulouse) et à Nina Tissot et Florent Martel (Lyon) dont les données, en cours de recueil, seront intégrées dès 2017.

Les sites de Metz, Lille et Paris ont bénéficié d'une aide financière de la part des ARS Lorraine, Nord-Pas-de-Calais et Île-de-France pour l'année 2016. Le site de Lyon est financé par l'ARS Rhône-Alpes.

## tendances

Directeur de la publication

François Beck

Comité de rédaction

Henri Bergeron, Emmanuelle Godeau, Bruno Falissard, Aurélie Mayet, Isabelle Varescon, Frank Zobel

Rédactrice en chef

Julie-Émilie Adès

Infographiste / Frédérique Million

Documentation / Isabelle Michot

Observatoire français des drogues  
et des toxicomanies

3, avenue du Stade-de-France

93218 Saint-Denis La Plaine cedex

Tél. : 01 41 62 77 16 / Fax : 01 41 62 77 00

e-mail : ofdt@ofdt.fr



www.ofdt.fr